

École des Deux-Ruisseaux

Procès-verbal du Conseil d'établissement

19 février 2025 à 18h45, en présentiel

3^e séance

Présences

Membres	
Émilie Marie Billet	Parent/Président
Annie Bourdon	Parent/Vice-Président (absente)
Roda Said Waberi	Parent
Annie Paradis	Parent
Patricia Rioux	Parent
Maxime Vincent	Parent
Bruno Cyr	Enseignant
Annie Pilotte	Enseignante
Nancy Arcand	Enseignante
Sophie Lefebvre	Enseignante
Jérémie Gauthier	Personnel de soutien
Manon Rivest	Technicienne au service de garde
Anik Philippe	Directrice
Jean-Denis Kusion	Parent substitut
Monique La France	Membre de la communauté
Public	
Catherine Lamontagne	Directrice-adjointe

1. Préliminaires

1.1 Présences, ouverture de la séance et vérification du quorum	Constat
Ouverture de la séance à. Le quorum est vérifié.	
1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution CE-24-25-A-19
Il est proposé par Patricia Rioux et appuyé par Roda Said Waberi d'adopter l'ordre du jour.	

2. Procès-verbal

2.1 Lecture et adoption du procès-verbal du dernier Conseil d'établissement du 11 décembre 2024	Résolution CE-24-25-A-20
Ajout du membre Monique La France dans le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024.	
Il est proposé par Jean-Denis Kusion et appuyé par Annie Paradis d'adopter le procès-verbal de la dernière séance du 11 décembre 2024.	

2.2 Suivi du procès-verbal du 11 décembre 2024 • Plan de lutte à l'intimidation : un point a été ajouté à l'ordre du jour pour présenter les événements. • Sécurité routière : la signalisation a été changée pour les berlines. • Présence des brigadiers adultes près de l'école : Les brigadiers relèvent de la Ville de Gatineau, et non de la CSPO. En cas d'absence, la Ville doit être informée afin qu'elle assure le remplacement par un policier. Les élèves-brigadiers ne remplacent pas les brigadiers adultes. Une discussion a eu lieu sur la possibilité d'en obtenir davantage, une demande pourra être faite si nécessaire. • Amélioration de la cour extérieure : Mme Monique La France questionne les délais de soumission pour l'amélioration de la cour extérieure, conformément à la dernière séance. L'évaluation de l'état actuel devra attendre le printemps. Les membres intéressés pourront y participer.	Information
3. Points d'information et/ou de consultation	
3.1 Mot du Président • À deux semaines de la relâche, l'école a franchi le cap des 100 jours. La fermeture temporaire en raison d'une tempête de neige a marqué la dernière semaine. Le Carnaval hivernal du 6 février a été un succès, avec des activités appréciées des élèves. Elle souligne également les avancées dans le dossier de la signalisation routière, un enjeu important pour elle, et constate une amélioration.	Information
3.2 Mot de la directrice • Changement dans les membres du conseil d'établissement : Mme Nancy Arcand remplacera Mme Julie Leblanc jusqu'à la fin de l'année. • Spectacle en janvier (Junkyard Symphony) pour bien débiter l'année. • Le Carnaval d'hiver du 6 février 2025 a été une belle réussite. Elle remercie Manon Rivest et Bruno Cyr pour avoir rapidement trouvé une solution de rechange pour la collation (Mr Puff). • La mascotte Gribouille a fait une sortie lors du Carnaval et d'une activité de la Saint-Valentin, au grand plaisir des élèves. • La Semaine des enseignants, du 2 au 8 février, a permis de souligner leur travail. Elle remercie aussi les parents pour leur participation au déjeuner de reconnaissance. • Une activité de reconnaissance pour les élèves-brigadiers a été organisée par Mme Stéphanie et M. Vincent, incluant une sortie au cinéma avec d'autres écoles.	Information
3.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation • Un événement a été signalé depuis la dernière séance. Il s'agit d'un cas de violence verbale et de menace survenu en dehors des heures de classe, sur le chemin du retour. Monsieur Jérémie Gauthier (TES) est intervenu en rencontrant les élèves concernés et en appliquant une conséquence logique appropriée selon l'impact de la situation. • Le nombre d'événements recensés est identique à celui de la même période l'an dernier, indiquant une stabilité de la situation.	Information

Par ailleurs, une formation obligatoire du CSPO est en cours pour tous les adultes travaillant avec les enfants. Celle-ci comprend huit capsules vidéo à compléter avant le 31 mars 2025.	
3.4 Critères de sélection des directions d'établissement - En accord avec la Loi sur l'instruction publique, les conseils d'établissement doivent réfléchir aux critères de sélection des directions d'établissement à chaque changement de direction ou, au minimum, une fois par année. - Lors des échanges, les membres ont souligné que la direction avait changé l'an dernier et que des critères avaient déjà été définis à ce moment-là. Il a été convenu de prendre le temps de revoir le travail accompli avant d'envisager d'éventuelles mises à jour. - Mme Philippe fera parvenir les documents aux membres avant la prochaine séance afin de nourrir la discussion.	Consultation
3.5 Normes et modalités - Un document a été présenté aux membres à titre informatif. Il sera prochainement déposé sur le site internet de l'établissement. - Ce document vise à préciser la façon dont les normes de la Loi sur l'instruction publique sont appliquées au sein de l'établissement.	Information
4. Points de discussion, d'approbation et/ou d'adoption	
4.1 Budget du CÉ (Mise à jour) Présentation de la mise à jour du Budget La 2 ^{ième} vente de pâtisserie a permis de ramasser 1 068 \$ pour l'activité de fin d'année des finissants.	Information
4.2 Grille-matière 2025-2026 Il est proposé par Annie Paradis et appuyé par Bruno Cyr d'approuver la grille-matière 2025-2026.	Résolution CE-24-25-A-21
4.3 Agenda scolaire 2025-2026 - Trois demandes de soumission ont été envoyées, et deux réponses ont été reçues. - Après analyse, les membres ont décidé de suivre la recommandation de l'établissement et de retenir le fournisseur Laurentien. Il est proposé par Annie Pilotte et appuyé par Jean-Denis Kusion d'approuver le choix du fournisseur pour l'agenda scolaire 2025-2026.	Résolution CE-24-25-A-22
4.4 Activités écoles - Le BBQ annuel et la Kermesse sont prévus le 5 juin 2025. Une discussion a eu lieu concernant la location de structures gonflables. Trois demandes de soumission ont été envoyées, et deux réponses ont été reçues. Les membres ont comparé les offres en tenant compte des différences entre les soumissionnaires. - Cette année, l'événement revêt une importance particulière, puisqu'il marquera les 20 ans de l'établissement. Afin de souligner cette occasion, l'objectif est d'inclure davantage la communauté et d'étendre la location des structures en soirée.	Résolution CE-24-25-A-23

Après analyse, le choix s’est porté sur la compagnie Proludik, reconnue pour son service professionnel par le passé et offrant une location jusqu’à 19h. Il est proposé par Annie Pilotte et appuyé par Nancy Arcand d’approuver le choix du fournisseur pour les structures gonflables.	
5. Période d’information – du public et des représentants	
5.1 Question du public Aucune question	Information
5.2 Mot du représentant de l’OPP - La possibilité de réorganiser la friperie avec les vêtements perdus dans l’école est abordée. Cette initiative permettrait de redonner une seconde vie aux vêtements. - Un sous-comité pour l’organisation du BBQ annuel est en place. Un appel à bénévoles est lancé en raison d’un grand besoin de participation.	Information
5.3 Mot de la représentante du comité de parents - Une présentation du calendrier scolaire 2026-2027 a été faite pour discussion. Le début de l’année scolaire est prévu le lundi 31 août 2026. Les vacances de Noël se tiendraient du 19 décembre au 4 janvier inclusivement. Mme Arcand transmettra ses commentaires par courriel afin qu’ils soient relayés au CSPO. De manière générale, il est jugé difficile pour les enfants, surtout ceux du préscolaire, de débiter l’année scolaire par une semaine complète de cinq jours. - Une discussion a eu lieu sur la possibilité d’ajouter une semaine de relâche en novembre. De façon générale, les commentaires sont défavorables à cette proposition. Les points soulevés incluent : - Une climatisation insuffisante dans l’école au mois d’août, rendant la rentrée inconfortable. - L’absence de camps de jour. - Un décalage avec la réalité sociétale. - L’imposition de quatre semaines de vacances aux parents, ce qui ne correspond pas aux besoins de la clientèle. - Une augmentation de la charge mentale des parents. La consultation du CSPO se termine le 12 mars 2025. Mme Patricia Rioux transmettra l’ensemble des points discutés. - Reconnaissance de l’engagement parental : Prix Mérite. Le CÉ peut sélectionner un nombre illimité de parents bénévoles de l’école afin de leur remettre un certificat soulignant leur engagement, leur influence et leurs réalisations ayant contribué de manière significative à l’établissement. - Informations complémentaires disponibles : Reconnaissance de l'engagement parental - FCPQ - Une résolution doit être adoptée par le CÉ avant la fin avril 2025.	Information

5.4 Mot de la représentante du service de garde - Mme Manon Rivest informe de l'arrivée de nouveaux employés et des changements au sein de l'équipe du service de garde. Une formation sur la surveillance active a été offerte à l'ensemble du personnel. - Le nombre d'élèves présents lors des journées pédagogiques est en augmentation. Chaque journée pédagogique est organisée autour d'un thème spécifique.	Information
5.5 Mot du personnel - Les enseignants remercient pour les attentions reçues durant la Semaine des enseignants. Ces gestes ont été très appréciés. - Retour sur le carnaval d'hiver : forte participation des parents bénévoles. Un parent a pris l'initiative d'ajouter des figurines sur le parcours. Malgré le froid, la journée a été agréable. - Possibilité d'organiser une activité de chocolat chaud. La logistique est complexe, mais réalisable.	Information
5.6 Mot de la représentante de la communauté	Information
6. Correspondance	
7. Levée de la séance	
Il est proposé par Bruno Cyr et appuyé par Annie Paradis de lever la séance vers.	Résolution CE-24-25-A- 24

Patricia Rioux, secrétaire de réunion